

23/02/2024

Gesves

Atelier communal

Rencontre 1

Compte-rendu



Ensemble on va plus loin



Date : Vendredi 23 février de 9h30 à 12h30 à Gesves

Table des matières

Présences.....	2
Objectifs de la rencontre	2
Contenu de la séance.....	3
1. Présentation CPA Cœur de Condroz.....	3
2. Articulation CPA / commune – Atelier	5
3. Table ronde de clôture.....	7
4. Suite & Perspectives	7

Présences

- **Membres CPA présents (5)**

Christine Corbiau, Damien Mahy, Guillaume Fastré, Françoise Ansay, Valérie Grandjean
Le détail de la composition du CPA est disponible [ici](#).

- **Membres des communes (6)**

Cécile Barbeaux	Gesves	Echevine alimentation, agriculture
Céline Dubois	Havelange	Assistante sociale CPAS
Laurence Daffe	Ciney	Echevine enseignement
Louise Michaux	Ciney	Tuteur énergie au CPAS (Ciney) Conseillère CPAS (Havelange)
Michèle Visart	Gesves	Echevine enseignement
Marion Mancel	Gesves	Coordinatrice PCS

- **Excusés ()**

Danièle Crutzen (Assesse), Françoise Dawance (Hamois), Julien Delfosse (Assesse/CPA),
Nathalie Lambotte (Havelange), Maureen Dervaux (CPA), Pierre Lhoas (CPA), Thibault
Fiasse (CPA)

- **Cellule coordination et facilitation :**

Adeline Léonet (Coordinatrice du CPA)
Joséphine Dalimier (Université de Namur - Chercheuse doctorante)

Objectifs de la rencontre

Les objectifs des ateliers communaux du CPA sont (1) d'informer nos communes, (2) remonter leur besoin et leur expertise du terrain et (3) imaginer les articulations possibles pour déployer des actions. Le concept d'atelier communal est intégré dans la charte du CPA ([disponible ici](#)). Ce premier atelier est un premier contact et aura pour objectifs :

(1) Informer : Présenter le CPA Cœur de Condroz et le paysage wallon

(2) Articuler : Identifier les articulations possibles avec chacune des communes

Contenu de la séance

Les slides de la présentation sont [disponibles ici](#). Ce compte-rendu ne reprend que les éléments principaux et le contenu des échanges en séance. Pour plus de détails, veuillez consulter [la présentation](#).

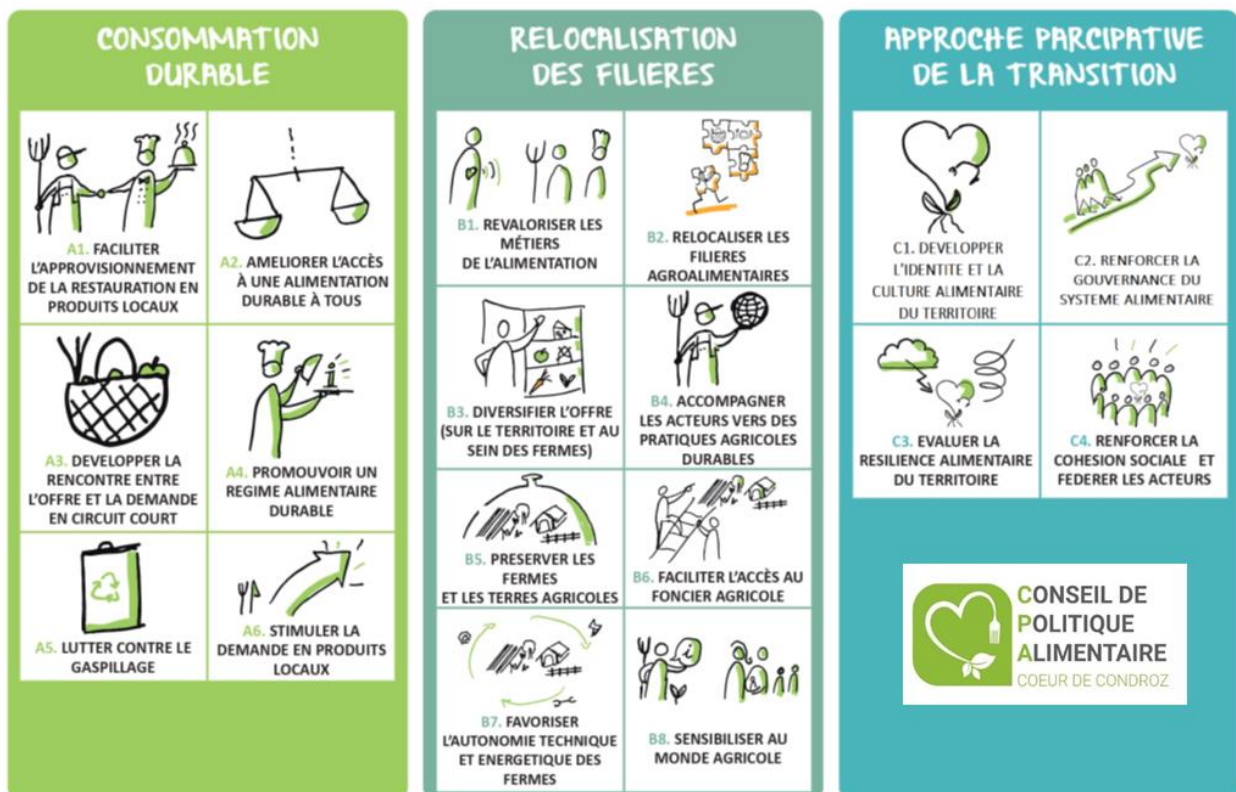
1. Présentation CPA Cœur de Condroz

➤ Un système alimentaire – le CPA une approche systémique

L'ensemble des secteurs qui contribuent au fonctionnement du système ont eu une vue partielle de la réalité (cf. Métaphore de l'éléphant).

L'objectif du CPA est de rassembler les différentes dimensions du système alimentaire afin de croiser les regards et construire une compréhension commune du système alimentaire du territoire.

- L'historique - l'émergence des CPA en Wallonie
- Définition & Rôles des Conseils de Politique Alimentaire
- Le CPA Cœur de Condroz
- Cadre stratégique : 18 leviers d'action



Un cadre stratégique a été produit par les membres du CPA, identifiant 18 enjeux en lien avec l'alimentation durable du territoire. Pour chacun des enjeux, un état des lieux de la situation, un cadastre des projets et une déclinaison des actions à réaliser pour le territoire sont précisées.

Note : le document nécessite encore d'être finalisé.

➤ *Exemples d'actions*

Festival Nourrir le Cœur de Condroz (18 – 19 mai)



Le Festival porté par le GAL a été repris pour cette année par les membres du CPA (version plus light en raison de l'organisation bénévole par les membres). Les communes sont les bienvenues pour proposer une activité si elles le souhaitent. Une rencontre entre partenaires aura lieu le 12 mars à Ciney. Si cela vous intéresse, inscription sur <https://forms.office.com/e/jeATMCCYeX>

👉 **Contact** : cpa@coeurdecondroz.be

Du local dans les marchés publics (exception alimentaire)

Le CPA a rejoint un GT lancé à l'échelle de la Région (via Manger Demain) qui soulève la problématique des marchés publics (dont la formulation actuelle rend compliqué l'approvisionnement en produit locaux). Le marché public est devenu GT à l'échelle de l'Europe en rejoignant un GT porté principalement par Paris (France) afin d'ajuster la réglementation européenne en la matière. Des acteurs de terrain (juristes, producteurs, responsable de cantines, membres CPA ...) font partie du GT.



Echanges & Discussions



Attention il faut distinguer le cas des cuisines autonomes, mixtes et concédées ; il est difficile, sur base de critère de l'alimentation durable, pour les traiteurs locaux d'approvisionner les collectivités en répondant à ce type de cahier des charges.

Une des possibilités pour pallier cette difficulté est de consulter les traiteurs locaux en amont afin de calibrer le cahier des charges. Le critère à respecter est la transparence, tous les traiteurs doivent être mis sur le même pied

d'égalité. Le juriste de Manger Demain est disponible pour en discuter avec nous.

A Liège : adaptation du cahier des charges en fonction de l'offre, scindé par filières pour répondre à une demande. Cela permet aux fournisseurs de pouvoir anticiper sur le long terme l'approvisionnement, planifier leur production et sécuriser leur revenu.

L'enjeu est d'autant plus compliqué quand la commune est grande. De plus, au niveau des communes, l'enjeu réside dans les ressources humaines et les compétences.

Proposition d'organiser un atelier avec quelques experts pour travailler sur le sujet des marchés publics sur base de la réalité des communes. Toute personne intéressée au sein des institutions publiques est la bienvenue (directeur financier, membre des cellules marchés publics, échevin, employé, directeur d'école ...). Selon ses avancées, une deuxième session pourrait être organisée avec les acteurs de terrain (cantiner, responsable de cantine, producteur, traiteur ...) pour remonter les besoins et les freins. Un groupe de travail mixte CPA et communes pourrait être activé selon les souhaits et énergies disponibles.

2. Articulation CPA / commune – Atelier

➤ Ateliers

1. Prioriser les 18 leviers d'action : 5 gommettes à placer

Retenue des 2 leviers prioritaires :

- *A2. Améliorer l'accès à l'alimentation durable pour tous* (5)
- *C2. Renforcer la gouvernance du système alimentaire du territoire* (4)

(À égalité avec *A3. Développer la rencontre entre l'offre et la demande* ; *C4. Renforcer la cohésion entre les acteurs*).

2. 2 sous-groupes : 1 levier par table

Chacune des tables reçoit la fiche de son levier avec un aperçu du diagnostic en lien, les freins identifiés, les projets recensés sur le territoire.

- Identification des relais à la commune en lien (admin et/ou élus)
- Compléter le recensement des projets si manquants
- Action(s) souhaitée(s) en partenariat ou avec l'aide du CPA
- Suite à donner

➤ Résultats (retour en plénière)

o *A2. Améliorer l'accès à l'alimentation durable pour tous*

Le principal levier identifié :

La communication (école, maison de repos, crèche, CPAS). Il est à noter que certaines structures peuvent déjà toucher un public (CPAS pour les personnes précarisées ; le public aisé est déjà sensibilisé à l'alimentation durable et de qualité). L'enjeu réside de toucher le public "entre deux". Les écoles pourraient être un canal privilégié pour une telle communication.

Articulations souhaitées avec CPA :

- Le CPA pourrait constituer un organe relais pour accompagner les acteurs en charge de la communication auprès des publics. "*Comment communiquer vers les clients sur l'alimentation durable ?*". Constituer une carte avec l'ensemble des acteurs de l'alimentation locale.
- Organiser des rencontres régulières -participation à des groupes de travail thématique.
- Rendre publique le CPA et communiquer dans les bulletins de la commune.

o *C2. Renforcer la gouvernance du système alimentaire du territoire*

Existants :

- Des commissions agricoles ont été constituées sur Gesves et Ohey mais ces commissions s'articulent peu avec le reste (« beaucoup d'entre-soi »).
- Des commissions climat et biodiversité existent sur le territoire. Certaines thématiques sont en lien avec l'alimentation et l'agriculture
- Peu d'échevinat de l'alimentation
- Manque de ressources au sein des communes pour le sujet alimentation (ligne budgétaire et RH)

Articulation souhaitée avec CPA :

- Communiquer le plan stratégique (18 leviers) du CPA auprès des partis pour constituer leur programme pour la prochaine législature.
 - o Proposition - Constituer un point relais avec les communes. Proposer la constitution d'un échevinat de l'alimentation durable + ligne budgétaire avec lequel le CPA serait une courroie de transmission
 - o Ajouter un schéma explicite sur l'articulation entre les différents services de la commune et le plan stratégique du CPA.
- Proposition de séances d'info courte (1h) sur une thématique (i.e. marché publics) en invitant les personnes concernées à la rencontre. Impulsion de réseaux thématiques.
- Mutualisation de la communication (CPA – commune).

3. Table ronde de clôture

Les (+) : sentiment d'implication des communes ; succès de la présentation/point relais du CPA auprès des communes, perspectives de collaboration et de réseau, constructivité de la rencontre, concrétisation, intérêt d'utiliser les ressources mise à disposition par le CPA (fiche infos pour un programme alimentation), perspective d'actions concrètes; CPA à utiliser sans modération.

Les (-) : sous-représentation des communes ; attention à ce que le CPA ne s'épuise pas.

4. Suite & Perspectives

- Organisation d'une séance info thématique sur les marchés publics
- Communication du plan stratégique aux communes et auprès des partis du territoire
- Constituer un annuaire des relais/contacts des communes selon les thématiques (binôme élus/administration)
- Communiquer les actions du CPA dans les bulletins communaux